

Le 31 mars 2005

UNESCO

**Résumé succinct**

**Réunion intersectorielle d'information à l'intention des délégués permanents et des observateurs auprès de l'UNESCO**

Réunion internationale (des Nations unies) d'examen de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable  
des petits États insulaires en développement (PEID)  
(Maurice, 10-14 janvier 2005)

**mercredi 16 mars 2005, 15h-18h, salle XIII**

**Étaient présents :** *Les Délégués permanents et observateurs auprès de l'UNESCO :* Albanie (H.E. Tatiana Gjonaj), Allemagne (M. Schmalenbach), Andorre (M. Ubach), Australie (H.E. J. Madden, A. Siwicki), Bahreïn (P. Djabali), Belgique (C.G. Lepage), Bénin (F. Medegan), Brésil (L.A.Figueiredo), Cap-Vert (H.E. José A. Duarte), Chine (Tao Jin), Comores (H.E. Thoueybat Said Omar), Djibouti (N. Abou-Fadel), États-Unis d'Amérique (A. C. Koss), Éthiopie (H.E. Brook Hailu), France (H. Sekutowicz-Le Brigant), Gabon (S.E. Yolande Bike, I. Malonga), Grèce (N. Tselenti), Grenade (C. Haddad), Haïti (M.J. Justinvil), Indonésie (Y. Grissa), Islande (G. Helgadóttir), Italie (P. Fondi), Jamaïque (H.E. Sybil Campbell), Japon (H.E. Teiichi Sato), Lituanie (G. Žalenas), Luxembourg (C. Dessart), Madagascar (H.E. Yvette Rabetafika, E. Rajoel), Mauritanie (Hassan Ould M'Bareck Fall), Maurice (H.E. Mahammad H.I. Dilmahomed, D. Aubeeluck, P. Reetoo), Mexique (A. Miranda-Ortiz), Namibie (H.E. Wilfried I. Emvula), Nigeria (Y. Lijadu), Norvège (J. Osnes), Pays-Bas (V. Al), République centrafricaine (S.P. Gbadin), République démocratique du Congo (M. Kizabi), République de Corée (Eun ok Choi), République dominicaine (C. Segura), République tchèque (M. Vaclavikova), Royaume-Uni (A.J. Mackie, H.J. Izon), Sainte Lucie (V. Lacoeuilhe), Saint Vincent et les Grenadines (C. de KerDaniel), Sénégal (H.E. Mame Birame Diouf), Serbie et Monténégro (J. Zrnovic), Seychelles (H.E. Calixte d'Offay), Thaïlande (Preeyanuch Jariyavidyanont), Palestine (A. Dari).

**Membres du Groupe de travail de l'UNESCO sur les PEID (WG-SIDS) :** W. Erdelen --ADG/SC (Président du WG-SIDS); M.J. Pigozzi représentant l'ADG/ED; P. Sane -- ADG/SHS; K. Rao représentant l'ADG/CLT et Dir. CLT/WHC; W. Jayaweera représentant l'ADG/CI; B. Falatar représentant l'ADG/ERC; A.E. Santana Afonso représentant l'ADG/AFR; J. Perce représentant l'ADG/IOC; D. Kasymov représentant le Dir/BSP; D. Troost, Point focal de B+10/MIM (Secrétaire du WG-SIDS).

**Autres participants :** S. Arico (SC), O. Benchick (SC), M. Bertero (SC), S. Bokhari (ED), M. Bonell (SC), A. Caine (CI-Apia), M. Clüsener-Godt (SC), B. Combes (ED), M. Faetanini (SHS), B. Falatar (ERC), F. Ghina (SC), K. Grant (SC), M. Hadley (SC), C. Hahm (SHS), J. Heath (SC), L. Higgs (BSP/YTH), L. Hoareau (SC), K. Ikhlef (SC), M. Jardin (SC), U. Kalha (ED), M.-L. Kearney (ERC), S. Ledauphin (SC), A. Marjoram (SC), D. Nakashima (SC), A. Nilsson (SC), B. Rouhban (SC), A. Schischlik, (CLT), E. Smith (SHS), C. Stark (BSP), A.R. Tash (SHS), M. Tran (SC), M. Turner (SC), Y. Vacondios (ERC), R. van Oers (CLT/WHC), C. von Furstenberg (SHS), K. Konstantinos (Conseil scientifique international pour le développement des îles (INSULA). **S'étaient fait excuser:** F. Bandarin (Dir. CLT/WHC), M. Del Corral (DADG/CLT), K. Holmes représentant le Dir/IIEP, M. Lourenco (ERC), C. Menenez (CI).

**Historique :** Lors de la réunion d'information tenue le 10 février à l'intention des délégués permanents, au sujet du tsunami de l'océan Indien, des résultats de la réunion de Maurice sur les PEID et de celle de Kobé, le Directeur général a reporté à une date ultérieure les débats de fond sur la manifestation de Maurice. Cette réunion s'est alors tenue le 16 mars, sous la présidence de l'ADG/SC en sa qualité de président du Groupe de travail sur les PEID (WG-SIDS), qui rassemble tous les secteurs du programme.

**Contribution de l'UNESCO au processus de Barbade+10 et à la Réunion internationale de Maurice (B+10/MIM) :** L'UNESCO a contribué de façon notoire au processus d'examen de la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade (PAB) de 1994 en vue du développement durable des petits États en développement, ainsi qu'aux manifestations liées à la réunion internationale de Maurice (10-14 janvier 2005) dans les domaines de la culture, de la jeunesse, des communautés en action, de l'océan et de l'aménagement des

côtes<sup>1</sup>. Toutes ces contributions étaient résumées dans une présentation<sup>2</sup> sur logiciel avec diapositives et séquences vidéo extraites des sessions plénières de Maurice ayant trait à deux des manifestations secondées par l'UNESCO : le panel sur le Rôle de la culture dans le développement durable des PEID, et "Jeunes regards sur la vie dans les îles".

**Résultats de la réunion de Maurice** : Les deux principaux acquis de la réunion internationale de Maurice, à savoir le Document de stratégie et la Déclaration de politique, exigent des efforts dans les nombreux champs de compétence, programmes et priorités de l'UNESCO. On trouvera les adresses Web de ces documents ainsi que d'autres sources d'information concernant la MIM et son suivi dans un résumé<sup>3</sup> de huit pages qui en donne un aperçu d'ensemble, ainsi que dans le dossier d'accompagnement sur papier, qui a été distribué aux participants de la réunion d'information<sup>4</sup>. À noter que, dès lors que les sessions de la MIM au plus haut niveau ont débuté le 13 janvier, le processus des PEID est passé de la tutelle de la Barbade à celle de Maurice.

**Suivi** : Les indications préliminaires sur le suivi que l'UNESCO devrait donner à la Stratégie de Maurice et à sa Déclaration respectent la répartition entre les cinq secteurs du Programme et "Jeunes regards sur la vie dans les îles". On trouvera en annexe au présent document le résumé des six exposés<sup>5</sup>.

**Questions et réponses** : S'est alors engagé un échange de remarques, commentaires et questions de la part des délégués permanents, suivis de réponses du Secrétariat de l'UNESCO. Les questions portaient, entre autres, sur l'importance du rôle joué par les PEID dans la communauté internationale, car ils montrent comment être un petit pays dans le vaste monde. Si les PEID représentent un groupement géopolitique de petits États insulaires en développement, leur interaction continue et croissante avec les pays continentaux et autres territoires insulaires s'avère profitable pour tous et constitue même une nécessité. Les bienfaits partagés de cette interaction étaient corroborés par la participation d'un État insulaire hors PEID à la manifestation "Jeunes regards" pendant la réunion de Maurice. Le tourisme durable et les énergies renouvelables sont des domaines qui intéressent, certes, les PEID, mais ont une portée bien plus large. Quant à l'éducation en vue du développement durable, les réponses contenues dans deux stratégies régionales récemment publiées ont été soulignées.

En félicitant le Directeur général pour l'action de l'UNESCO dans le processus de B+10/MIM, un intervenant a exprimé l'espoir que son suivi se traduirait par un effort de programmation spécifique en faveur des PEID. Il fallait adopter à cet égard une attitude réaliste. Quant aux catastrophes naturelles, il était bon de se rappeler que les régions des PEID subissent régulièrement - presque chaque année - certains cataclysmes (comme les ouragans des Caraïbes) et qu'il ne fallait surtout pas oublier la nécessité de s'y préparer dans la continuité pendant que l'on traite de sujets plus médiatiques comme les systèmes d'alerte aux tsunamis et l'élévation du niveau de la mer. Pour ce qui est de la toute récente tentative de faire inscrire la Route de l'esclave sur la Liste du patrimoine mondial, il serait très souhaitable de garantir une coopération au niveau interrégional.

Dans le domaine de la communication, la poursuite du soutien aux projets relevant de ce domaine n'est pas nécessairement contradictoire avec le concept et l'esprit de la viabilité, car il est indispensable de se maintenir en phase avec le progrès technologique et le problème incontournable du renforcement continu des capacités en ressources humaines. Un dernier commentaire avait trait au rôle des Commissions nationales pour l'UNESCO, qui est de soutenir et compléter les efforts du Secrétariat pour promouvoir auprès des États membres les programmes de l'UNESCO.

**Conclusion** : En annonçant la clôture des débats, le président du WG-SIDS a exprimé sa reconnaissance à l'assistance pour le temps qu'elle avait consacré à la réunion. Le résumé<sup>6</sup> en sera adressé à toutes les Commissions nationales des PEID ainsi qu'à tous les participants, les bureaux régionaux dans les régions de PEID et aux autres entités intéressées.

<sup>1</sup> Voir <http://portal.unesco.org/islandsBplus10>

<sup>2</sup> Accessible sur [http://www.unesco.org/csi/B10/mim/meet16-03-05\\_Troost.ppt](http://www.unesco.org/csi/B10/mim/meet16-03-05_Troost.ppt)

<sup>3</sup> <http://www.unesco.org/csi/B10mim/MIMoverview.doc>

<sup>4</sup> Disponible au Point focal de B+10/MIM en passant par [islandsBplus10@unesco.org](mailto:islandsBplus10@unesco.org)

<sup>5</sup> Des résumés Powerpoint illustrent quatre des six présentations; on peut les consulter sur :

Section Jeunesse : [http://www.unesco.org/csi/B10/mim/meet16-03-05\\_Youth.ppt](http://www.unesco.org/csi/B10/mim/meet16-03-05_Youth.ppt)

Secteur des Sciences naturelles : [http://www.unesco.org/csi/B10/mim/mim/meet16-03-05\\_SC.ppt](http://www.unesco.org/csi/B10/mim/mim/meet16-03-05_SC.ppt)

Secteur de la culture : [http://www.unesco.org/csi/B10/mim/meet16-03-05\\_CLT.ppt](http://www.unesco.org/csi/B10/mim/meet16-03-05_CLT.ppt)

Secteur de la communication et de l'information : [http://www.unesco.org/csi/B10/mim/meet19-03-05\\_CI.ppt](http://www.unesco.org/csi/B10/mim/meet19-03-05_CI.ppt)

<sup>6</sup> Le résumé succinct de la réunion du 16 mars est disponible en anglais et en français sur [http://portal.unesco.org/en/ev.php-URL\\_ID=18319&URL\\_DO=DO\\_topic&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/en/ev.php-URL_ID=18319&URL_DO=DO_topic&URL_SECTION=201.html)

## Annexe

### Contribution à la mise en œuvre du Programme d'action

La réunion d'information a pris connaissance des indications préliminaires sur les domaines dans lesquels l'UNESCO prévoyait d'aider les PEID à mettre en œuvre la Stratégie et la Déclaration de Maurice.

**Éducation (ED) :** Les PEID ont un rôle particulier à jouer dans la Décennie de l'éducation en vue du développement durable (DEDD), c'est pourquoi l'un des dossiers d'information les plus étoffés, parmi les travaux préparatoires à la DEDD, leur a été consacré. Cette spécificité pourrait leur servir, par exemple, à montrer à la communauté mondiale comment nous pourrions reconquérir la viabilité en adoptant des modes de vie et des comportements compatibles avec cette notion. Par exemple, comment réorienter l'éducation dans son ensemble afin de résoudre le problème que pose la petitesse dans un monde vaste et interconnecté à l'échelle de la planète. Comment admettre la diversité et en tirer parti, comment vivre et travailler avec elle. La Décennie a cela de passionnant qu'elle pose un défi au Nord aussi bien qu'au Sud.

Quant à la mise en œuvre de la DEDD, les deux premières stratégies régionales ont été élaborées par l'Europe et la zone Asie-Pacifique, cette seconde comportant de nombreux PEID. Par ailleurs, des programmes du secteur de l'éducation présentaient bien d'autres possibilités, dûment signalées dans la Stratégie de Maurice et dans divers documents de l'UNESCO qui décrivent le travail de l'Organisation dans les régions de PEID, comme l'Éducation pour tous, le projet des Écoles associées, ou encore le tout nouveau Consortium des universités des PEID.

**Sciences naturelles (SC) :** Nombreux sont les divisions et les programmes qui contribueront au suivi de la MIM. Pour les ressources en eau, l'adoption de méthodes durables de gestion devra être encouragée dans les PEID par des initiatives telles que le Programme mondial d'évaluation des ressources en eau, l'Institut d'éducation relative à l'eau et le Programme hydrologique international. En sciences écologiques et biodiversité, les activités en cours et prévues se poursuivent, menées en collaboration avec la Convention sur la diversité biologique (concernant par exemple, les espèces allogènes envahissantes ou le tourisme durable) ou encore les activités de développement des réserves de biosphère avec le programme l'Homme et la biosphère (par exemple, dans la région du Pacifique, en Dominique, etc.). En ce qui concerne les ressources côtières et marines et le changement du niveau de la mer, la Commission océanographique intergouvernementale travaille à mettre en place dans les PEID le Système mondial d'observation de l'océan, apporte son soutien au Forum mondial sur les océans, les côtes et les îles, et facilite la participation des PEID à la campagne de surveillance des récifs coralliens et aux systèmes d'alerte aux tsunamis et de réduction de leurs effets.

Dans les sciences fondamentales et les sciences de l'ingénieur, les travaux visant à réduire les effets des catastrophes naturelles impliquent notamment une participation active à la Stratégie internationale des Nations unies pour la prévention des catastrophes, des recherches sur la répartition spatio-temporelle des cataclysmes, les progrès de la sensibilisation du public et sa préparation en cas de catastrophes naturelles. Les énergies renouvelables seront développées grâce au programme des Énergies renouvelables et à la formation en ce domaine (GREET) et grâce à l'étude des facteurs sociaux et de l'utilisation des énergies renouvelables dans le Pacifique. La politique scientifique en vue du développement durable élabore les grandes lignes de la formulation d'une politique spécifique pour les PEID et prépare une conférence régionale sur la science et la technologie aux Caraïbes.

S'agissant des perspectives holistiques et intégrées sur le développement durable, on recherchera des synergies grâce à la Plate-forme des régions côtières et des petites îles (CSI) ainsi qu'aux projets transversaux tels La Voix des petites îles et les Systèmes de savoirs locaux et autochtones (LINKS). Parmi les activités en cours ou prévues, citons le renforcement des interactions science-éducation dans le cadre, par exemple, du jumelage d'universités et du projet " Sandwatch ", le panachage de la science avec le savoir autochtone, et la consolidation d'activités dans le cadre des " Communautés insulaires en action ". Le rôle que jouent les forums virtuels pour faciliter l'autonomie et les échanges d'information et d'expériences sera encore renforcé. Une réunion de planification rassemblant les partenaires insulaires et les bureaux hors siège est prévue pour juillet 2005.

**Sciences sociales et humaines SHS :** Dans la Stratégie de Maurice comme dans la Déclaration, les PEID reconnaissent explicitement le rôle essentiel qu'ils ont à jouer dans leur propre développement durable. Ce sont

eux qui tiennent la barre, et les autres devraient admettre leur prééminence. Pour SHS, la partie XVI (par. 72) de la Stratégie de Maurice est particulièrement importante car elle traite d' " environnements nationaux et régionaux porteurs " ainsi que d'actions telles que l'intégration des principes directeurs du développement durable dans les stratégies de souveraineté nationale pour la réduction de la pauvreté et dans toutes les politiques et stratégies sectorielles.

Le Programme de gestion des transformations sociales (MOST) resterait au cœur des efforts visant le développement durable, processus qui devrait être axé sur le peuple, qui ne serait pas seulement acteur mais aussi décideur. Le programme MOST a mis sur pied un service en ligne de conseils en politique, qui faciliterait les échanges d'expérience avec les PEID et entre eux. Parmi les autres contributions prévues citons les réseaux reliant la recherche et la politique, le forum des ministres du développement social des PEID et le Consortium des universités des PEID. Le soutien technique apporté aux efforts de l'Unesco vient d'être renforcé par la nomination de conseillers régionaux en sciences sociales et humaines dans les bureaux d'Apia et de Kingston. Pour ce qui est des ressources financières, le Secteur SHS espérait que d'autres parties du programme de l'UNESCO seraient en mesure de faire des apports substantiels aux travaux et projets relevant des domaines où les intérêts et les responsabilités sont communs.

**Culture (CLT):** Au titre du Patrimoine immatériel, les PEID seront incités à ratifier la Convention de 2003 (deux d'entre eux font partie des 12 États membres qui l'ont ratifiée à ce jour). Dans ce contexte, l'une des huit réunions régionales couvrant les diverses régions du monde, se tiendra en mai 2005 dans le Pacifique. On poursuivra la rédaction de la Convention sur la protection de la diversité de la culture et des expressions artistiques, en espérant la soumettre à la Conférence générale d'octobre 2005. Les industries culturelles (cinéma, musique, publications etc.) recevront l'appui de l'Alliance mondiale pour la diversité culturelle, qui facilite le respect des droits sur la propriété intellectuelle et encourage les partenariats entre les domaines public et privé. C'est dans le cadre de cette Alliance que seront mis en œuvre à Fidji et à Trinidad et Tobago les projets de réduction de la pauvreté (en coopération avec la CNUCED et l'OIT), ainsi que des projets semblables à Cuba, Haïti et en Jamaïque. L'élaboration des politiques culturelles bénéficiera d'une assistance dans les PEID : c'est déjà le cas aux Comores, dont le projet est traité par le bureau de Dar-es-Salaam.

Au titre du Patrimoine culturel, les PEID touchés par le tsunami seront aidés pour restaurer leur patrimoine et relancer leur vie culturelle. Toujours chez les PEID de l'océan Indien, des partenariats entre leurs musées seront mis en place. Et, de manière générale, les capacités en matière de protection de ce patrimoine seront renforcées. Pour ce qui est du Patrimoine mondial (PM), une assistance préliminaire est fournie afin de créer un éventuel site du PM en liaison avec la Route de l'esclave. Un programme spécial sur les PEID sera lancé par le Centre du PM et SC. Pour les PEID qui en feront la demande, une aide sera apportée pour la tenue d'ateliers nationaux de stratégie du PM visant à dresser des Listes indicatives et des nominations pour inscription sur la Liste du PM, ainsi que des projets pilotes qui inciteraient les communautés locales à participer à la gestion de la protection des sites du PM dans les PEID.

**Communication et information (CI) :** L'accès aux TIC, leur utilisation et la mise en place de Centres multimédias communautaires sont deux des opérations de la Stratégie de Maurice (par. 55) qui trouvent un écho positif dans les programmes et les projets de l'UNESCO. La cherté du raccordement et les difficultés de la diffusion des médias imprimés ne sont que deux exemples de la situation des médias dans les petites îles, qui signalent à la fois les obstacles ainsi que les opportunités d'action.

Le Programme international de développement de la communication joue dans les PEID un rôle essentiel dans le développement de leurs médias. Depuis le début des années 1980, en coopération avec un grand nombre de partenaires, le PIDC a mené à bien plus de 150 projets de développement des médias, dans des domaines aussi variés que les agences de presse, la formation aux médias ou la radiodiffusion ou encore la législation relative aux médias. En 2004-2005, 19 nouveaux projets à l'intention des PEID ont été approuvés, pour un montant de 497 000 dollars.

**Jeunes regards sur la vie dans les îles :** Au cours de l'année 2004, des jeunes habitant les diverses régions des PEID ont échangé des opinions sur leurs aspirations et la façon dont ils percevaient leur avenir dans leurs îles, opération qui a été couronnée par une manifestation spéciale à Maurice, réunissant 96 jeunes originaires de 31 PEID et de six territoires insulaires hors PEID. L'essentiel de ses conclusions fait l'objet d'une Déclaration de quatre pages qui précise la volonté des participants d'assurer son suivi, et qui a été présentée à la MIM en assemblée plénière. Ils s'engagent à poursuivre l'action autour de trois thèmes principaux : La vie et l'amour dans les îles - styles de vie et cultures insulaires (17 projets); Mon île natale – protéger les îles et leur environnement (15 projets) ; L'argent dans ma poche – emplois et opportunités économiques (11 projets).

Considérés dans leur ensemble, ces projets se rattachent à plusieurs parties de la Stratégie de Maurice, qui mentionne en de nombreux chapitres la nécessité d'amener les jeunes à travailler pour le développement durable des PEID (comme les par. 14, 15, 72). En 2005-2006, grâce à la coopération d'un grand nombre de partenaires, un financement incitatif sera fourni aux projets locaux de la jeunesse et plusieurs actions de mise en réseau et de sensibilisation seront entreprises.